

Politique Biodiversité



ArcelorMittal France a la volonté de minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement, de maîtriser son efficacité énergétique et de préserver la biodiversité sur le patrimoine naturel situé sur ses sites.

Dans ce cadre et en accord avec la politique QSEé, ArcelorMittal France développe 4 axes :

1. L'analyse de notre patrimoine naturel :
 - Connaître, suivre et développer le patrimoine naturel présent sur ses sites
 - Respecter, conserver la biodiversité afin de ne pas dégrader les habitats naturels
 - Identifier et évaluer les risques et les impacts négatifs sur la biodiversité
2. La réalisation d'actions et d'aménagements favorisant la biodiversité :
 - Déploiement de plans de gestion avec végétalisation des sites pour favoriser le développement et l'implantation de nouvelles espèces
 - Pratique de la gestion différenciée, limitation des produits phytosanitaires, respect des espèces locales...
 - Amélioration du cadre de vie pour les personnes travaillant sur ses sites ainsi que pour les riverains des sites : maintien de la surface d'espaces verts, intégration paysagère
 - Eradiquer les espèces exotiques envahissantes sur ses sites.
3. Les réseaux d'échanges entre experts – collectivités, associations, industriels :
 - Travailler avec des experts et des partenaires locaux pour développer les plans de gestion et créer une cohérence avec les espaces naturels locaux,
 - Favoriser le partenariat avec les parties prenantes.
4. La communication et la sensibilisation auprès du plus grand nombre et en particulier auprès des salariés :
 - Sensibiliser et encourager les personnes travaillant sur ses sites pour qu'ils soient ambassadeurs, acteurs de cette démarche au travers d'activités et force de proposition en matière de biodiversité.
 - Communiquer avec les acteurs locaux, les riverains et les jeunes pour faire connaître notre démarche de préservation et de développement de la biodiversité.

L'application de ces principes doit nous permettre de concilier notre activité industrielle et la protection/le développement de la faune et la flore de nos sites en cohérence avec les orientations de l'Etat et des instances régionales visant à créer une trame verte et bleue ou « corridor écologique ».

Nous nous engageons pour le respect de cette politique sur l'ensemble de nos sites ArcelorMittal France. Nous demandons aux dirigeants des entreprises intervenantes et à leurs collaborateurs d'être également des acteurs de la mise en œuvre de cette politique.



Matthieu Jehl, CEO d'ArcelorMittal France